

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2020)
Heft: 5

Artikel: Police neuchâteloise : vers une police conduite par le renseignement
Autor: Baechler, Simon / Keller, Ivan / Hafsi, Sami
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-913920>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

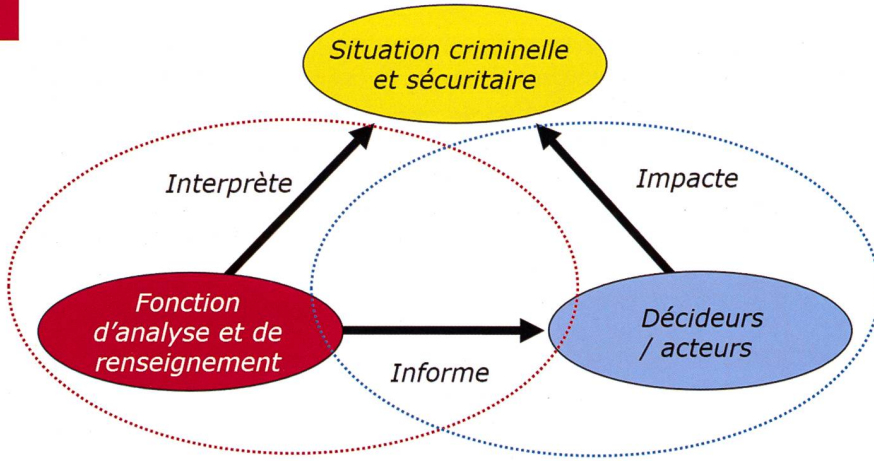


Figure 1 : Schéma des 3i de Ratcliffe (2008) librement traduit par nous en français. Les traitillés rouge et bleu représentent les deux secteurs de réflexion définis dans le cadre de l'implantation à la Police neuchâteloise.

Police

Police neuchâteloise : Vers une police conduite par le renseignement

Simon Baechler, Ivan Keller, Sami Hafsi

Commissaire principal, chef du Domaine Traces et Analyse criminelle, Police judiciaire, Police neuchâteloise

Lieutenant-colonel, chef d'état-major, Police neuchâteloise

Commissaire divisionnaire, chef de la police judiciaire, Police neuchâteloise

Début mars 2019, le Conseil d'Etat neuchâtelois affirmait la volonté d'introduire pour son canton une police conduite par le renseignement, avec pour objectif de prendre l'initiative sur la criminalité et les problèmes de sécurité. Cette décision venait entériner plusieurs années de réflexion et de travaux menés au sein même de la Police neuchâteloise, dont la finalité était d'adapter au mieux le corps de police face aux défis actuels et futurs. En effet, l'environnement de la Police neuchâteloise a connu des mutations majeures au cours des cinq dernières années, portant sur quatre plans complémentaires.

Tout d'abord, bien que l'évolution de la criminalité soit permanente, celle-ci s'est vue profondément reconfigurée par la digitalisation et la numérisation de notre société. La cybercriminalité au sens étroit et au sens large ont progressivement pris une place remarquable et remarquée, faisant dès 2016 pratiquement jeu égal avec le volume de la criminalité conventionnelle, y compris dans la perception de la population si l'on en croit les résultats d'un récent sondage portant sur le sentiment d'insécurité physique et numérique dans le canton de Neuchâtel (Margagliotti *et al*, 2019). L'avènement de la cybercriminalité déstabilise les corps de police et les autres organismes de sécurité, imposant de sortir de leur zone de compétence, de remettre en question leurs savoir-faire et d'adapter leur fonctionnement en trouvant des réponses qui portent aussi bien dans le monde physique que numérique.

L'environnement politique a lui aussi évolué au sein de l'Etat de Neuchâtel suite à l'introduction du projet de gouvernance GestionNE, qui se traduit notamment par la fixation par le Conseil d'Etat d'objectifs mesurables aux différents services de l'administration. Depuis 2018, la police se doit ainsi d'atteindre les objectifs dits MOP, pour « Missions, Organisation, Prestations », qui lui sont

confiés sur une base annuelle et qui couvrent ses divers domaines d'activité, tels que la sécurité publique ou routière, la police judiciaire ou encore la saine gestion interne. Ce dispositif est un moyen nouveau à disposition du pouvoir exécutif pour expliciter ses priorités à l'attention de la police.

La politique criminelle du Procureur général a elle aussi connu un nouveau souffle à compter de 2019, avec l'affirmation de priorités et de points d'attention pour le Ministère public et la police. Si la réponse aux crimes graves ne souffre d'aucune question, il en va tout autrement des formes de criminalité de moyenne ou de basse intensités. Cette politique criminelle permet à la police de savoir dans quels domaines le Procureur général juge nécessaire et pertinent de déployer davantage d'énergie, comme les violences domestiques ou encore les cambriolages et vols à l'étalage en séries par exemple.

De façon concomitante, à fin 2019, la Police neuchâteloise a souhaité explorer en profondeur les préoccupations de la population en termes de sécurité et de criminalité. Ces préoccupations ont été étudiées par l'entremise du sondage susmentionné (Margagliotti *et al*, 2019). Ce sondage en ligne, complété par 2167 citoyens représentatifs de la population neuchâteloise, a par exemple révélé que 87% des répondants sont d'accord avec l'affirmation « Je suis satisfait de la sécurité dans le canton de Neuchâtel », mais qu'une différence nette existe entre la confiance donnée à la police pour résoudre des problèmes dans le quartier/village de résidence (74%) et celle donnée pour résoudre des problèmes sur Internet (45%). Le sondage a par ailleurs mis en évidence un sentiment d'insécurité plus élevé qu'attendu dans les gares et transports en commun, en particulier la nuit tombée. L'intention est de pouvoir rééditer un tel sondage à intervalles réguliers pour suivre l'évolution des attentes, des craintes et des priorités de la population.

Afin d'accompagner ces changements d'environnement, alors que ses effectifs sont restés contraints depuis plusieurs années, la Police neuchâteloise a jugé indispensable de devenir plus agile, plus résiliente, plus proactive et plus vélocité. Elle a souhaité désormais orienter, prioriser et conduire de façon plus dynamique son action à l'aune des quatre piliers stratégiques que sont devenus les objectifs MOP du Conseil d'Etat, la politique criminelle du Procureur général, les préoccupations de la population, ainsi que sa propre analyse de la situation. Pour opérer cette mutation, la Police neuchâteloise a fait le choix d'évoluer d'un modèle de police traditionnelle vers un modèle de *police conduite par le renseignement*, ou *intelligence-led policing* selon l'appellation anglophone originale (Ratcliffe 2008).

Cette vision de la police place en son cœur la fonction d'analyse et de renseignement, qui a la charge d'interpréter la situation criminelle et sécuritaire afin d'informer les décideurs à tous les étages du corps de police, du commandant jusqu'au policier de front. Ainsi adéquatement informés, ces acteurs impacteront d'autant mieux la situation criminelle et sécuritaire sur les plans stratégique, opérationnel ou tactique, bouclant ainsi la boucle (Figure 1). Conscients des enjeux, ils contribueront également à nourrir ce renseignement grâce à leurs observations de tous les jours, issues notamment du terrain. On compte par conséquent sur les capacités d'analyse au sein de la police pour détecter précocement les menaces et leurs signaux faibles, mettant par exemple en lumière très tôt l'émergence d'une série d'infractions ou d'un phénomène au sein d'un volume important de cas pouvant être attribués à tort à une activité normale (montée en puissance d'un pyromane, arrivée d'un groupe d'auteurs actifs focalisés sur le vol de cycles, nouveau produit stupéfiant sur le marché, etc.). Une fois « l'anomalie » détectée, la transmission d'informations en temps opportun aux décideurs pertinents, ici les enquêteurs spécialisés et les cadres de gendarmerie, permettra de déployer les dispositifs répressifs, perturbateurs et préventifs ciblés pour faire aboutir les enquêtes ou intercepter dans le terrain les auteurs avant qu'ils ne commettent un prochain coup.

L'implantation et la mise en œuvre concrète d'une police conduite par le renseignement à Neuchâtel représente un chantier conséquent qui comporte deux facettes essentielles. La première est une réponse de nature structurelle et fonctionnelle, centrée sur la fonction d'analyse et de renseignement, avec pour préoccupation la capacité d'acquiescer de l'information, d'interpréter la situation et d'informer les décideurs (traitillé rouge sur la figure 1). Cette réponse a conduit à créer le Domaine Traces et Analyse criminelle, qui a pris vie le 1^{er} janvier 2020 et qui est détaillé dans un autre article. La seconde a pour ambition de remodeler les processus décisionnels en se focalisant sur les acteurs impliqués dans le pilotage des opérations (traitillé bleu sur la figure 1). Elle a été placée entre les mains d'un groupe de travail appelé « GT Pilotage » et fait également l'objet d'un autre article.

Loin d'être un dispositif de luxe, la police conduite par le renseignement représente une approche rationnelle et efficiente qui valorise la compréhension des problèmes sécuritaires et criminels avant le passage à l'action. Laissant la place à l'expérimentation pour résoudre de nouvelles problématiques, elle sait tirer parti des savoirs policiers existants et de l'expérience tout en étant capable de les remettre en question. Par son caractère méthodique, organisé, réfléchi et documenté, elle garantit efficacité et bonne mesure des coûts/bénéfices, tout en favorisant la transparence et la redevabilité du corps de police vis-à-vis de la population et des autorités. Elle ne constitue pas pour autant un frein à l'action d'urgence et à la gestion de crise, qu'elle soutient par un souci constant d'anticiper autant que faire se peut les problèmes et les risques.

La Police neuchâteloise a fait un choix que d'autres corps de police en Suisse et à l'étranger ont fait avant elle, en particulier dans le monde anglo-saxon, sans que les solutions ne soient encore véritablement stabilisées ou satisfaisantes partout (Lum et Nagin 2017). Il nous tient par conséquent à cœur de développer ici les spécificités du modèle neuchâtelois, ses forces et ses enjeux, imaginé pour une police unique de 520 collaborateurs dont environ 400 policiers, pour un canton frontalier de près de 180'000 habitants, plus urbanisé que la moyenne nationale, hôte de nombreuses entreprises horlogères et de métaux précieux. Le cheminement entrepris et les solutions déployées revêtent certainement un intérêt pour les observateurs de la police et pour les autres organismes de sécurité confrontés à un environnement proche ou similaire au nôtre. Nous espérons livrer ici des pistes qui contribueront à la réflexion sur les différents modèles pour la police en Suisse au début du XIX^e siècle.

S. B., I. K., S. H.

Références :

- Lum C. et Nagin DS (2017), *Reinventing American Policing, Crime and Justice*, 46:1, 339-393
- Margagliotti G., Borisova B. et Rossy Q. (2019). *Mon canton, ma sécurité: sentiment de sécurité physique et numérique et opinions sur la Police neuchâteloise*.
- Rapport de l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne, Lausanne.
- Ratcliffe J. (2008). *Intelligence-led policing*. Portland: Willan Publishing.